

## Ulysse et l'Unité

**D**u jamais vu en Alsace le 19 mars : 2 000 à Colmar, 10 000 à Mulhouse et 30 000 à Strasbourg ! L'unité syndicale paye et apporte un démenti cinglant à la politique du gouvernement de Nicolas Sarkozy et de tous les plumitifs à son service qui s'évertuent à casser la mobilisation. Après le succès du 29 janvier, le raz de marée du 19 mars témoigne d'un enracinement des luttes dans tous les secteurs et marque dans l'opinion la prise de conscience que la crise est aussi le résultat de la politique, au service des privilégiés du CAC 40, conduite par Nicolas Sarkozy contre l'emploi, les salaires et les services publics.

Dans ce cadre, la FSU Alsace appelle tous les personnels, « de la maternelle à l'université », à poursuivre les mobilisations en cours en recherchant l'unité d'action tant auprès des agents du service public d'éducation que dans l'opinion. Les premiers reculs du gouvernement sur la réforme des lycées et sur les concours de recrutement des enseignants soulignent que nous avons ouvert une brèche et gagné des positions qu'il nous faut maintenant occuper tous ensemble, pour l'emporter sur toutes nos revendications : pas de suppressions de postes, augmentation des salaires, abandon des « réformes » de régression et ouverture de vraies négociations !

Pour donner corps à cette ambition et permettre au service public d'éducation d'investir l'avenir, l'unité d'action est la plus radicale et la meilleure de nos armes. Rappelons-nous Ulysse et n'abandonnons personne au chant des Sirènes qui ne manqueront pas de faire raisonner à nos oreilles les vieux refrains. Comme le dit la chanson : « Il n'est pas de Sauveur suprême, ni de César, ni de tribun »... L'Unité et l'Action, sinon rien !

**Joseph SIMEONI**

*19 mars 2009 :  
immense  
manifestation à  
Strasbourg.  
30 000  
personnes  
dans les rues !*



Dispensé de timbrage **Strasbourg CTC**

**P**

**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

**N°50 Mars 2009  
Trimestriel**

**Le numéro : 0,5 €**

Directeur de la publication :  
Jean-Michel VAILLANT  
Imprimé par nos soins  
N° de CPPAP : 0709 S 06943  
ISSN : 1774-0096

\*\*\*\*\*

### SOMMAIRE

- **Éditorial** : p. 1
- **Intervention de la FSU sur le budget primitif 2009 de la Région** : p. 2
- **Langues vivantes sous le choc. RESF : le combat continue** : p. 3
- **Sommet de l'OTAN. Laïcité** : p. 4
- **Hold-up sur les retraites** : p. 5
- **Caravane de l'EP. Divers** : p. 6
- **La mastérisation de la formation des enseignants** : p. 7

# Intervention de la FSU sur le budget primitif 2009 de la Région

Le 16 décembre 2008

**N**otre examen habituel de fin d'année du budget primitif se situe aujourd'hui en pleine crise financière, économique et sociale de notre société capitaliste, néolibérale mondialisée avec des conséquences néfastes sur l'économie et l'emploi.

Certes, le président Adrien Zeller nous avait d'abord rassuré, la Région n'avait pas contracté quelque emprunt toxique comme telle autre collectivité.

Certes dans la communication au Conseil Régional du 14 novembre, le Président a rappelé sa volonté de maintenir un niveau d'investissement élevé, selon ses propos, concernant notamment les deux compétences obligatoires que sont les transports et les lycées.

Mais la crise est bien là et il s'agit maintenant de savoir quelles sont les mesures anti-crise à prendre, propres à la Région, et quelles seront les articulations avec le plan de relance annoncé le 4 décembre par le Président de la République et qui concerne de façon importante les Régions. Quels investissements nouveaux ? Quels financements ? Quels éléments complémentaires dans le budget 2009 pour affronter les conséquences de la crise ?

Une autre question doit nous alerter aujourd'hui. Dans le projet d'avis le rapporteur rappelle que le CESA avait soutenu la demande des trois associations nationales des Collectivités territoriales (ARF, ADF, AMF) auprès du Gouvernement, d'engager une réforme des finances locales et des relations entre les Collectivités et l'Etat.

Mais peut-on se limiter à constater la mise en place d'un comité, présidé par un ancien premier ministre, alors que des conclusions, qui devraient être rendues publiques le 1<sup>er</sup> mars prochain, semblent déjà annoncées ici ou là, élaborées sans véritable concertation ?

Les Associations précédemment citées s'en inquiètent fortement. Va-t-on, par exemple, vers une sorte de « cantonalisation » du scrutin régional réduisant ainsi la capacité d'interventions des élus ? Le débat, si l'on peut utiliser ce terme, est déjà mal engagé. Il en est de même avec l'évolution des CESR qui seraient transformés. Ne faudrait-il pas en débattre avec les élus et les conseillers ? N'est-il pas urgent d'intervenir ?

En ce qui concerne, maintenant, les politiques d'intervention de la Région, je me limiterai aux compétences obligatoires que sont l'Education et la formation professionnelle.

S'agissant des lycées : le budget de fonctionnement des lycées publics pour 2009, je parle des dotations des établissements, est en baisse de 0,82 %, alors que l'inflation est proche de 3 %.

L'an passé, le CESA avait pris note de la démarche dite d'homogénéisation des fonds de réserve des lycées. Favorables à une meilleure prise en compte des besoins exprimés, notamment par les projets d'établissements, à la transparence et à une gestion efficace, dans l'intérêt des élèves, des deniers publics, nous n'approuvons pas pour autant tous les dispositifs de ce nouveau mode de calcul. Chaque établissement a son histoire, sa vie propre, ses projets, et cette démarche nous paraît trop contrainte, mise en place dans un contexte déjà fortement marqué par l'austérité et la régression dans l'Education Nationale.

La globalisation et la contractualisation des crédits d'animation de la Vie Lycéenne sont mises en place depuis peu. Les Conseils d'Administration des lycées concernés viennent de se réunir ces derniers jours et découvrent ce nouveau dispositif. Nous regrettons que cette initiative, certes expérimentale, concernant cette année 21 lycées, n'ait pas été précédée d'une réelle concertation avec tous les acteurs engagés et pas seulement les partenaires que sont les provideurs et des gestionnaires, et demandons un bilan avant toute extension !

Dans les premières remontées venant de collègues est critiqué l'aspect trop encadré et contraint de la démarche ne tenant pas suffisamment compte de la réalité des actions menées dans les établissements.

S'agissant de la formation professionnelle initiale et de l'apprentissage : Il y a actuellement, en septembre 2008, 15200 apprentis contre 14600 il y a un an, c'est-à-dire une augmentation de 4% pour un budget, qui s'élève à 63 millions d'euros, en hausse de 7,4%. Je rappelle que pour une baisse d'élèves de 0,6% ; la dotation globale des lycées publics est amputée de 0,82%.

Le document budgétaire de la Région rappelle les dispositifs gouvernementaux : apprentissage junior introduit à la rentrée 2006, après les événements de novembre 2005 dans des banlieues, remplacé aux rentrées suivantes par des « parcours » puis

des « dispositifs » d'initiation aux métiers par alternance. N'ya t'il pas dans ces évolutions un danger et une volonté de faire prendre en charge par la Région, à la place de l'Etat, des élèves en difficulté issus des collèges ? Ces dispositifs sont mis en œuvre dans les CFA et donc financés par la Région. La première génération d'élèves concernée va affronter les examens au printemps prochain. Il n'est donc pas possible à l'heure actuelle d'en évaluer les résultats (maintien en apprentissage, réussite aux examens, insertion).

La FSU considère que supprimer des milliers de postes en collège et en lycée, développer les bacs pros en 3 ans va favoriser cette évolution, un nouveau transfert de l'Etat vers les Régions. C'est d'abord au gouvernement de prendre ses responsabilités en matière de décrochage scolaire.

La FSU souhaite que soit recherchée une meilleure articulation entre l'apprentissage et l'enseignement professionnel sous statut scolaire, qui mette en œuvre une autre forme d'alternance, les stages dans les entreprises

- en veillant à la complémentarité entre les deux dispositifs et non la concurrence
- en se préoccupant des difficultés que peuvent rencontrer les candidats apprentis pour trouver un contrat et un maître d'apprentissage surtout pour les jeunes sans relation au sein des réseaux professionnels
- en mesurant le danger d'une certaine ghettoïsation dans des lycées professionnels
- en envisageant, financée par l'Etat ou par la Région, une indemnité de stage pour les élèves des lycées en formation professionnelle initiale du CAP au BTS.

N'oublions pas qu'aujourd'hui nombreux sont les jeunes et leurs familles qui sont attirés par l'apprentissage sous contrat de travail pour des raisons financières, et cela à tous les niveaux de formation.

**La FSU ne votera pas le projet d'avis.**

**Alfred MULLER, représentant de la FSU au CESA**

# Langues vivantes sous le choc !

## L'intérêt des uns n'est pas l'intérêt des autres

Cette année encore, l'insuffisance des DHG frappe les langues vivantes. L'offre linguistique, déjà dramatiquement faible, sera encore réduite.

**Dans les collèges**, l'enseignement bilangue allemand/anglais passera de 6H (horaire recommandé, 2x3 h) à 5h à la rentrée 2009, soit une économie de 388 heures, remettant en cause le Projet Académique lui-même. **Dans les lycées**, les horaires scandaleusement insuffisants de 2 heures/semaine dans presque toutes les séries déjà ne permettent plus d'assurer un enseignement et un suivi pédagogique satisfaisants tout en augmentant le nombre de classes (7-8 par prof !). L'insuffisance des moyens entraînera un nouvel alourdissement des effectifs et une nouvelle atteinte à l'offre (LV de complément, LV3).

Dans ce contexte difficile, tandis que **l'accompagnement éducatif du collège** ne représente qu'un saupoudrage dispensé à quelques uns, **les stages de LV du lycée** prétendument offerts aux « plus fragiles » **pendant les congés scolaires**, payées en HSE, **sont une insulte à l'intelligence...** 15 heures/vacances ne compenseront pas un encadrement inscrit dans la durée. Quelques HSE ne compenseront pas l'augmentation de salaire que nous revendiquons. Le SNES/FSU a fait un courrier de protestation au recteur et à l'IPR/IA et a demandé que soit rappelé aux chefs d'établissements qui ont sommé des collègues d'assurer ces heures le cadre dans lequel est assuré l'apprentissage des LV pendant les congés scolaires.

**La diversité**, étouffée dès le 1<sup>er</sup> degré (seul l'allemand est autorisé) est écrasée dans le second degré, où la richesse toute relative de la carte des langues par rapport aux autres académies et la lecture restrictive de l'expression "l'apprentissage des langues

vivantes" (comprendre : binôme allemand/anglais) deviennent prétexte à réduction horaire et suppressions de postes, malgré la richesse plurilingue locale existante et les besoins à venir. **Parallèlement les postes à profil se multiplient** au rythme de 20% par an : en collège, 2/3 vont au bilingue, 1/3 à l'anglais, 0% pour les autres. Au lycée, 90% des postes DNL (Discipline Non Linguistique) et 100% en LPO/LEP pour le binôme alsacien. Certains de ces postes à profil introduisent insidieusement ce que nous refusons par ailleurs (ainsi, un descriptif de poste DNL Hist-Géo /anglais + la certification que les collègues de langues dénoncent parce qu'elle introduit le privé et remettra en cause l'épreuve du Bac). Le risque est grand dans un avenir proche, de voir des nominations liées à un tén, à une compétence particulière calées sur un Projet d'Etablissement...

L'intérêt que les politiques expriment pour les langues vivantes est-il dans l'intérêt des langues vivantes ?

Les collègues attendent d'autres réponses en terme de diversité, à savoir une **politique** courageuse **en faveur des langues vivantes autres** que le binôme alsacien et en terme de qualité, une revalorisation des conditions de travail par **le rétablissement des 2x 3 heures en 6<sup>ème</sup> bilangue pour la rentrée 2009 et de la Dotation Horaire Globale pour assurer - comme le recommandent de nombreuses études - 3 heures/élève, à tous les niveaux, des groupes de LV permettant aux élèves d'avoir une pratique orale intensive et aux enseignants d'accomplir sereinement leurs missions au sein d'un service public d'éducation ambitieux.**

Dominique PERRIN / Valérie BAUGEY

\*\*\*\*\*



## RESF: le combat continue

« Les caisses sont vides » selon François Fillon, et « Je n'ai pas été élu pour augmenter les impôts » dit notre Président. C'est sans doute pour cela que Monsieur Ahmetovic, dépourvu de papiers, mais dont la famille et les enfants vivent en France, a été reconduit en Bosnie par avion privé, en compagnie de 5 gendarmes. Il me semble qu'en bonne démocratie le citoyen a quelque chose à dire sur la manière dont on dépense l'argent de ses impôts. Quel est le coût de cette politique d'immigration, et est-ce qu'elle sert à quelque chose ? Elle participe au contraire de cette dévalorisation de l'humanité au profit de la finance, qui nous a conduit à la crise mondiale qui nous frappe.

Dense est le réseau des cercles de silence en Alsace, qui se forment une fois par mois pour protester contre cette politique et les Centres de Rétention administrative.

Comme tous les ans, RESF 67 recherche des parrains et marraines pour cet été, afin de veiller à ce que les familles de sans papiers puissent être soutenues en cas de problème.

[resf.strasbourg@laposte.net](mailto:resf.strasbourg@laposte.net)

Élisabeth HAMZÉ

# Le sommet de l'Otan à Strasbourg

**L'**OTAN fêtera son 60ème anniversaire du 1<sup>er</sup> au 5 avril 2009 à Strasbourg, Kehl et Baden-Baden, en présence d'une trentaine de chefs d'Etat, dont M. Obama. C'est à cette occasion que la France annoncera sa réintégration au sein du haut commandement militaire de l'OTAN. Un nouveau concept stratégique sera annoncé, visant à substituer à l'ONU cette organisation militaire des grandes puissances occidentales sous commandement des Etats-Unis.

Le Collectif anti-Otan, dont la FSU fait partie, est opposé:

- à l'entrée de la France dans le haut commandement militaire de l'OTAN
- à l'intervention militaire de l'OTAN en Afghanistan
- à la logique guerrière et de surarmement, notamment nucléaire, portée par l'OTAN.

Une Assemblée Générale de préparation au contre sommet, en présence des collectifs (international (ICC), national et local) s'est tenue les 14 et 15 février à Strasbourg.

Le mois de mars a vu fleurir bon nombre de conférences, débats, lectures autour de ce sujet.

Les 3 et 5 avril, en présence des mêmes organisations, conférences et ateliers se tiendront au Lixenbuhl (Illkirch-Graffenstaden).

Le 4 avril est prévue une grande manifestation qui devrait regrouper des dizaines de milliers de personnes venues du monde entier, pour dire « non » à la politique de la force, de la guerre, du surarmement et des gigantesques et absurdes dépenses militaires.

D'autre part, pour permettre à l'OTAN d'organiser son sommet, Strasbourg est quasiment en état de siège. Un dispositif sécuritaire hors du commun est déployé : mise en place de zones rouges, fichage des habitants, développement de la vidéosurveillance...

Cette mise en scène, avec des chefs d'Etat au centre de Strasbourg dans une ville bouclée et des habitants privés de leurs activités de vie quotidienne ainsi que de leur liberté de circulation, nous est insupportable et montre le vrai visage de l'OTAN.

Sylviane RINCK

\*\*\*\*\*

## Laïcité : une occasion manquée

**L**a réforme de l'Ecole primaire pose des problèmes particuliers en Alsace-Moselle. L'adjonction spécifique de deux disciplines (allemand : 3h.- et religion : 1h) à caser dans l'horaire de 24 h/semaine entraîne l'amputation des horaires d'autres disciplines qui sont sacrifiées (18h/an de moins en EPS et moins d'heures en découvertes du monde, pratiques artistiques, culture humaniste).

Pour ce qui concerne l'enseignement religieux, non seulement le Statut scolaire local ne respecte pas pleinement la liberté de conscience, mais avec cette réforme, il concourt à la marginalisation des disciplines d'éveil.

Comme lors du vote de la loi Falloux de 1850, les matières qui comptent désormais à l'Ecole primaire en Alsace-Moselle sont le français, les mathématiques et... la religion (s'y ajoute l'allemand). Singulière avancée !

Pourquoi ne pas avoir profité de l'occasion pour se rapprocher d'une situation de laïcité en réduisant la place de l'enseignement religieux suivi de fait par de moins en moins d'élèves ?

La FSU entend prendre sa part dans la mise en place d'une riposte à ces projets de dénaturation de l'Ecole publique et laïque en Alsace-Moselle. Dans un premier temps une demande d'audience auprès du recteur doit être faite avec l'UNSA et le SGEN.

Et n'oublions pas d'exiger aussi la suppression de la demande de dispense pour les parents (croyants ou non) qui ne veulent pas, pour leurs enfants, d'enseignement religieux à l'Ecole publique.



Bernard ANCLIN

## Hold-up sur les retraites

**D**epuis le 1er janvier 2004, la revalorisation des pensions des fonctionnaires est déconnectée de celle des actifs. Elle dépend d'un coefficient variable selon l'inflation et non plus en fonction de l'augmentation de la valeur du point d'indice applicable aux fonctionnaires actifs.

### La revalorisation des pensions : un marché de dupes

- Les augmentations accordées en 2008 (1,1% en janvier et 0,8% en septembre) sont insuffisantes face à l'inflation constatée ; l'inflation est de 3,6% au 1<sup>er</sup> octobre ! le maintien du pouvoir d'achat des pensions n'est même pas assuré en 2008 face à l'augmentation des prix de produits alimentaires, de l'énergie, des loyers, des dépenses de santé, du coût de l'hébergement en maison de retraite, du prix des services à la personne...
- **Pour 2009, le gouvernement limite la revalorisation des pensions à 1%** (0,6% de rattrapage pour 2008 et 0,4% d'inflation prévisionnelle 2009). Alors que le retard réel des pensions sur l'inflation 2008 est de 1,5% le gouvernement n'accorde que 0,6% de rattrapage. De plus le report de la revalorisation au 1<sup>er</sup> avril au lieu du 1<sup>er</sup> janvier habituellement va encore aggraver la perte de pouvoir d'achat.
- L'annonce du relèvement de 6,9% du minimum vieillesse ne concernera qu'une faible partie du million de retraités vivant sous le seuil de pauvreté fixé à 817€ par mois.

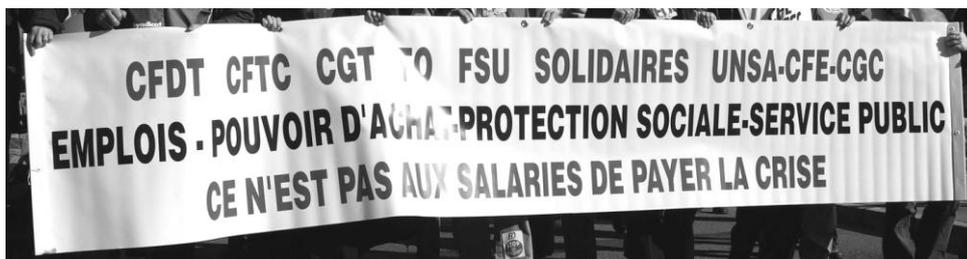


### Menaces pour l'avenir des pensions

- En prétextant cette crise économique, le gouvernement se demande comment il pourra continuer à payer « des retraites » et il pourrait envisager une nouvelle réforme...
- **Le gouvernement, avec l'appui du MEDEF, a donc commandé au Comité d'Orientation des Retraites un rapport sur les modalités de remplacement du calcul actuel des pensions** par les régimes de base d'assurance vieillesse, soit par un régime par points, soit par un régime de comptes optionnels.
- **Quelques notions sur ce régime par comptes optionnels** : Chaque assuré est titulaire d'un compte d'épargne virtuel. Les cotisations acquittées chaque année par l'assuré créditent virtuellement son compte et augmentent son capital. Celui-ci fonctionne en répartition. Le compte ne sert que d'intermédiaire de calcul. Le capital virtuel est revalorisé chaque année selon un indice, fixé par les responsables du régime. Le montant de la pension liquidée est proportionnel au capital virtuel qui a été accumulé et revalorisé jusqu'à la date de liquidation des droits à la retraite. **Le coefficient de proportionnalité, appelé coefficient de conversion, dépend de l'âge effectif de départ en retraite et de l'espérance de vie à cet âge de la génération à laquelle appartient l'assuré, c'est-à-dire du nombre moyen d'années restant à vivre au moment du départ en retraite.**

La dégradation généralisée des retraites, que ce soit pour le privé ou le public, exige que des **réformes soient conformes à des logiques d'avancée sociale**. En tout état de cause, La FSU est attachée **au principe du**

**code des pensions** et rejettera toute autre modalité de remplacement de leur calcul. Elle participera aux débats sur la revalorisation des retraites pour affirmer ses positions.



**Françoise GROSMANN**

# 24 mars : une caravane pour l'Enseignement Professionnel

Le 24 mars avait lieu une journée nationale d'actions et de grèves pour la défense de l'enseignement professionnel public, contre la généralisation du Bac Pro en 3 ans, avec son cortège de conséquences négatives : suppressions de postes, et surtout aggravation des conditions de travail des élèves et des professeurs avec risque de sortie sans diplômes des élèves les plus fragiles, menaces portant sur l'avenir du Bep.

Avec la CGT-Education, Sud et l'UNL, nous avons tourné devant 5 établissements de la communauté urbaine de Strasbourg : Gutenberg et Le Corbusier à Illkirch, Couffignal et Oberlin à Strasbourg, Aristide Briand à Schiltigheim. Nous avons distribué des tracts explicatifs et donné des explications à ceux, élèves ou professeurs qui nous en demandaient.

Au vu de cette action, on peut se rendre compte que nous devrions amplifier notre information en direction des élèves et de leurs parents, et, au-delà en direction de l'opinion publique. Dans un premier temps, ce sont 44 emplois de professeur de LP qui vont être supprimés à la rentrée 2009 ; mais ce sera bien pire les 3 années suivantes si on laisse cette "réforme" (contre-réforme serait un terme plus juste) se mettre complètement en application.



Pour s'y opposer, il ne suffit pas de faire des déclarations protestataires en CTPA, comme le font le SGEN et l'UNSA, alors qu'ils ont d'abord donné leur accord au Ministère ! Quant au SNETAA, que l'on ne voit nulle part dans les actions communes, on se demande bien de quoi il peut se prévaloir d'avoir donné son accord au Ministère ?

En fin d'après-midi, nous nous sommes retrouvés à plusieurs syndicats de la F.S.U. (SNUIPP, SNUEP et SNESUP) pour manifester avec les étudiants et le personnel universitaire contre le néfaste projet gouvernemental de la formation des enseignants (exigeant notamment le maintien des IUFM). Nous étions entre 1 000 et 2 000 manifestants.

Petite remarque au passage : certains veulent nous déconsidérer en nous traitant de contestataires négatifs ; au contraire, nous sommes positifs car, si nous nous opposons aux mesures gouvernementales négatives, nous demandons la créations de postes de titulaires correctement formés pour un meilleur encadrement des élèves, et des horaires d'enseignement qui ne soient pas ratiboisés (notamment en enseignement général), afin que personne ne soit laissé sur le bord de la route.

L'argument financier de manque d'argent public ne tient pas : il suffirait de remonter le taux d'imposition à 60% pour ramener 14 milliards d'euros en année pleine dans les caisses de l'Etat. Et créer des emplois de Fonction Publique ne pourrait qu'avoir un effet positif sur notre économie en crise, avec un chômage aggravé qui touche plus sévèrement les jeunes de moins de 25 ans sans diplôme.

**Bernard REVOLLON, co-secrétaire académique du SNUEP**

\*\*\*\*\*

## La FSU est maintenant la première force syndicale dans l'éducation en Alsace

### ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2008 (Voix et répartition des sièges en CTP)

	Académie (CTPA)				Bas-Rhin (CTPD)				Haut-Rhin (CTPD)			
	Voix	en %	2005	sièges	Voix	en %		sièges	Voix	en %		sièges
<b>FSU</b>	4988	27,89	24,91	3	2780	24,79	23,72	3	2208	33,09	26,78	5 (+1)
<b>UNSA</b>	4068	22,74	26,04	3	3035	27,07	28,45	3	1033	15,48	22,25	2 (-1)
<b>SGEN</b>	3891	21,75	22,36	3	2186	19,49	19,88	2	1705	25,55	26,28	3
<b>FO</b>	1269	7,09	8,45	1	935	8,34	9,94	1	334	5,00	6,10	0
<b>SNALC/SNE</b>	1116	6,24	6,20	0	921	8,21	8,85	1	195	2,92	2,58	0
<b>FAEN</b>	866	4,84	5,01	0	448	3,99	5,24	0	418	6,26	6,19	0
<b>CGT</b>	555	3,10	1,44	0	400	3,56	1,47	0	155	2,32	1,38	0
<b>SNETAA</b>	522	2,91	2,37	0	260	2,31	1,73	0	262	3,92	3,37	0
<b>USAEP</b>	265	1,48	2,46	0	nr	nr	0,96	0	265	3,97	4,82	0
<b>SUD</b>	247	1,38	nr	0	182	1,62	nr	0	65	0,97	nr	0
<b>SNPCT</b>	75	0,41	0,11	0	50	0,44	0,12	0	25	0,37	0,10	0
<b>SPLEN</b>	20	0,11	nr	0	14	0,12	nr	0	6	0,08	nr	0

#### Rentrée 2009

##### Suppression de postes : l'hémorragie s'amplifie!

-256 postes dans le second degré (dont 131 emplois de remplacement)

-9 postes administratifs supprimés au Rectorat et dans les IA.

-9 postes d'infirmiers créés: une aumône par rapport aux besoins non couverts !

#### Atteintes au paritarisme : l'académie de Strasbourg en pointe

L'académie de Strasbourg est encore à la pointe de la régression. A ce jour le rectorat n'a pas prévu de groupe de travail paritaire pour les affectations des TZR (titulaires sur zones de remplacement) au mois de juillet comme cela se faisait jusqu'à présent. C'est une grave atteinte au paritarisme. Nous ferons tout pour faire revenir Mme le Recteur sur sa décision inacceptable !

# La « mastérisation » de la formation des enseignants

**L**a formation des maîtres connaît une réforme dont la mise en place se réalise dans la plus grande confusion.

**Avant la réforme**, la formation des maîtres de l'école primaire et de l'école secondaire se déroule selon le schéma suivant :

- les étudiants préparent une licence à l'université (3ans),
- une année de préparation du concours (principalement à l'IUFM) avec des épreuves écrites se déroulant autour d'avril-mai et des épreuves orales autour de juin-juillet,
- une année rémunérée de professeur stagiaire au cours de laquelle une alternance entre stage en situation de classe et une formation disciplinaire, didactique et pédagogique à l'IUFM, qui assure notamment un retour réflexif sur ses pratiques professionnelles. Le professeur d'école stagiaire assure un stage filé d'un jour par semaine en responsabilité seul dans une classe, ainsi que deux stages en responsabilité de 3 semaines, répartis dans les trois cycles de l'école primaire. Les professeurs de l'école secondaire assurent un stage en responsabilité filé tout au long de l'année, environ la moitié du temps.
- Puis le professeur stagiaire est titularisé mais reçoit une formation complémentaire initiale dans les deux années suivantes.

La durée de formation des maîtres est donc 5 ans après le bac, avec statut de fonctionnaire stagiaire pendant la 5ème année et titularisation en début de 6ème année.

**La réforme** présente les caractéristiques suivantes :

- Les étudiants préparent un master pendant 5 ans à l'université. Ils peuvent préparer, sans que ce soit obligatoire, un master « enseignement et métiers de l'éducation » dans lesquels sont prévus des stages dans les classes, sans que le volume des stages et la rémunération des stages n'aient un caractère obligatoire.
- Les déclarations inconstantes du Ministre Darcos font que le concours se déroule tantôt en début de seconde année de master, en fin de premier semestre pour l'écrit ou en fin de second semestre pour l'oral, aucun texte réglementaire n'étant paru.
- Après le concours, le professeur devient stagiaire. Dans une première version de la réforme, le professeur était stagiaire à plein temps. Actuellement il aurait un tiers de décharge de service pour permettre une formation continuée renforcée, avec tutorat et retours réguliers en formation universitaire.

La durée de formation des maîtres est donc de 6 ans après le bac, avec statut de fonctionnaire stagiaire la 6ème année et titularisation en début de 7ème année.

Un nouveau concours serait introduit dans lequel le poids des épreuves disciplinaires serait diminué et une épreuve sur la connaissance du système éducatif serait introduite.

A l'heure actuelle (au 27 mars à 10h), la situation reste confuse :

- Aucun texte réglementaire n'est paru pour asseoir juridiquement les inscriptions des étudiants en préparation de concours.
- le Ministre ouvre le 20 mars des négociations avec les syndicats sur une réforme qui commencera à mettre en place en septembre 2009, pour laquelle les étudiants remplissant un dossier de demande de bourses, doivent

s'inscrire dans les filières de formation dès avril 2009.

- Les étudiants souhaitant se présenter au concours de 2010 devront s'inscrire en 2009 en master. La date limite de remontée au Ministère des nouveaux masters « enseignement et métiers de l'éducation » est fixée à fin mars et l'évaluation de ces masters devraient avoir lieu en avril. Ces masters seraient conçus pour préparer à un concours qui serait mis en place pour la première fois en 2011. Comment les étudiants, qui souhaitent se préparer aux métiers de l'enseignement, peuvent-ils s'inscrire à des masters qui n'existent pas encore, ou à d'autres masters qui existent déjà mais qui ne préparent pas au concours de l'enseignement et des métiers de l'éducation ?
- Le Ministre envisage que des étudiants qui réussissent le concours à la session de 2010 s'inscrivent ensuite en deuxième année de master en 2010-2011, puis soient professeurs stagiaires en 2011-2012 sous réserve de l'obtention du master. Le ministère prévoit que ces étudiants suivent des stages en responsabilité en milieu scolaire en seconde année de master. Or ces étudiants pourraient être inscrits dans un master recherche, sans stage en responsabilité en milieu scolaire. Le fait de suivre des stages en responsabilité ne risque-t-il pas de les mettre en difficulté pour obtenir le master recherche où ils sont inscrits ?

**D'autres inquiétudes subsistent :**

- Avec la mise en place de masters « enseignement et métiers de l'éducation » que fera-t-on de ceux qui réussiront au master mais échoueront au concours ? Au niveau des écoles primaires, il est projeté de mettre en place des Etablissements Publics d'Enseignement Primaire (EPEP) dotés d'un conseil d'administration. A quand le recrutement d'enseignants contractuels par un conseil d'administration d'EPEP, de collège ou de lycée ? C'est ce qui est en train de se mettre en place au niveau des universités avec la Loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU), qui permet de recruter sur le budget de l'université avec des salaires au mérite.
- Les filières scientifiques universitaires connaissent une désaffection sensible de la part des étudiants d'origine modeste qui s'engagent, pour des raisons économiques, dans des formations courtes (BTS, IUT, classes préparatoires) même s'ils ont les capacités scolaires pour des études longues. Va-t-on connaître le même phénomène avec les métiers de l'enseignement et de l'éducation ?

Les oppositions à cette réforme de la mastérisation (non remontée des maquettes, demande d'un report ou d'une annulation de la réforme) ajoutées à l'incohérence du calendrier mis en place fragilisent la formation des maîtres, dans une période où l'investissement éducatif devrait être une des clés de l'avenir.

**Richard CABASSUT, SNESUP-FSU**